



« Rêves de Noël » 2018

Les ateliers de bricolage et décoration fonctionneront tout l'été à la chapelle les mardis et les jeudis à partir de 19h30, plus tard également dans la salle des fêtes (d'ici la fin de l'été).

Les perches ont été préparées la semaine dernière, elles seront posées en août.

En plus, voici ci-dessous quelques projets à mettre en œuvre cet été :

- Mise en peinture des jouets qui décoreront quelques maisons. (Jeunes avec encadrement)
- Découpage de grands cœurs, anges, sapins et autres à l'atelier intercommunal.
- Préparation des décors pour les scénettes. (Jeunes et adultes)
- Fabrication de bonhommes de neige à l'atelier communal, les matériaux sont prêts.
- Préparation des lanternes.
- Conception de la trentaine de sapins « originaux » à placer dans le village.

Si vous avez du temps à consacrer à ces projets, faites-le savoir au 03 88 85 60 60 ou passez à la mairie en journée ou les soirs de bricolage.

Un premier RV est donné aux jeunes du village le vendredi 3 août à partir de 13h30 devant l'école de SPB-H pour la peinture des jouets et la préparation de décors et accessoires pour les scénettes. Un petit SMS à Valérie pour confirmer une présence au 06 79 33 77 43. Les jeunes qui ne sont pas encore au collège devront être accompagnés.

Les Belges de Thimester, liés par un pacte d'amitié à la vallée de Villé, seront présents au Noël avec un stand restauration sur le parking de la distillerie à Hohwarth. Ils souhaiteraient bénéficier d'un hébergement chez l'habitant pour 2 ou 3 nuits ce qui permet également de tisser des liens. Si vous avez une chambre à mettre à disposition, prenez contact avec la mairie, merci d'avance !

Nous vendrons des pots de confiture lors du Noël (poids net environ 350g), pots dits « bonne maman », si vous en avez de cette année ou si vous en faites encore, nous sommes preneurs. A stocker à domicile en attendant. Contact Valérie Resch

AGENDA

- Assemblée générale de l'association « **Découv'rire** » le vendredi 14 septembre à 19h00.
- **Sanglier à la broche** : Stade St-Gilles, dimanche 16 septembre 2018.
- **Exposition** : Des artistes du Centre-Alsace exposeront leurs œuvres les 22 et 23 septembre 2018 sur trois sites : Albé, Thanvillé et la chapelle de St-Pierre-Bois - Hohwarth.
- **Découv'rire** : Sortie « Marche et soirée vin nouveau » le dimanche 30 septembre.
- **Bourse aux livres** : la 4^{ème} édition se tiendra à la chapelle de St-Pierre-Bois – Hohwarth les 20 et 21 octobre.
- **Bike & Run / cyclo-cross** : Cette manifestation est annoncée les 17 et 18 novembre sur la colline St-Gilles.

L'équipe municipale vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

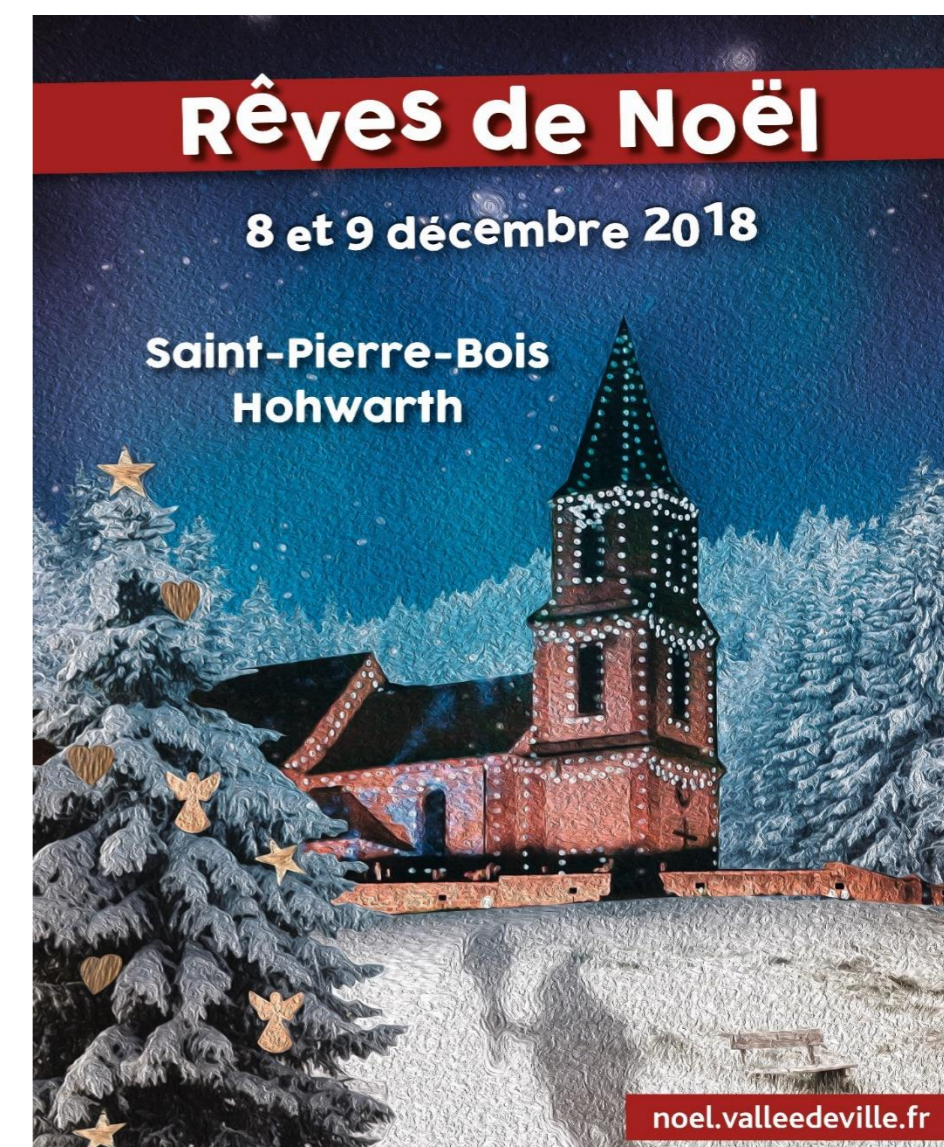


EDITO

Chers habitants de St-Pierre-Bois / Hohwarth,

Ce bulletin, comme le précédent, vous fait part de quelques informations municipales. Il annonce les prochaines manifestations et fait le point sur l'avancement des activités liées au « Rêve de Noël 2018 » dont vous découvrez l'affiche ci-après. Merci à Morgane de l'office du Tourisme de Villé pour les heures consacrées à ce projet qui est unanimement apprécié.

Le Maire, Alain MEYER





Le Conseil Municipal

Informations municipales

Les travaux de la rue du Bernstein se termineront d'ici le 10 août avec la pose des enrobés et le remplacement d'une partie du tablier du pont qui enjambe le ruisseau « Kientzelgott ».

Les travaux de la rampe permettant un accès aux personnes à mobilité réduite au cimetière et à l'église St-Gilles sont achevés, il manque encore quelques fleurs et arbustes. Nous aimerions souligner la disponibilité des entreprises malgré des agendas chargés et nous avons apprécié le souci de chacun afin que les coûts pour la commune soient les plus réduits possibles. Rappelons que cette opération est financée aux ¾ par des subventions publiques.

Grâce au soutien du Conseil Départemental, un plan triennal de travaux est en cours d'élaboration, il concerne essentiellement la voirie et l'éclairage public. C'est la société A2VP gérée par Vincent Neubrand qui a été retenue pour en assurer la maîtrise d'œuvre.

Un défibrillateur sera installé prochainement à la mairie. Une formation d'une heure sera dispensée lors de sa mise en place. Si vous étiez intéressés pour suivre cette courte formation, vous pouvez prendre contact avec notre secrétaire au 03 88 85 60 60. La date sera communiquée très prochainement.



Tous nos remerciements à la trentaine de bénévoles qui ont participé à la réussite de la journée citoyenne et de fleurissement, à ceux qui, par après, ont œuvré à la mise en place de la bâche au St-Gilles (avant la plantation des arbustes couvrants) ainsi qu'au nettoyage des lampes extérieures qui illuminent notre église.

Rappel : Les feux sont depuis quelques années interdits par arrêté préfectoral. Les séparations naturelles (thuyas, feuillus...) entre les propriétés privées et celles jouxtant la voirie communale doivent être entretenues, elles ne doivent en aucun cas gêner la circulation des personnes et des véhicules. Afin de conserver un bon état de propreté du domaine communal, il est recommandé de ne pas laisser se répandre les déjections animales sur la voie publique. Quant à l'usage des engins motorisés (tondeuses, débroussailleuses et autres), un arrêté municipal toujours en vigueur ne restreint pas



leur usage en semaine ni le dimanche matin de 9h00 à 12h00 pour notre commune. Il est toutefois important de rappeler que l'usage d'engins motorisés est avant tout une affaire de respect d'autrui et que c'est à chacun d'en être conscient surtout en ces temps où le vivre ensemble et la citoyenneté sont mis en avant. Mais au-delà du concept louable en soi, il faut que celui-ci se décline en actes et c'est à chacun de nous de faire les efforts en conséquence lors des pauses méridiennes, en soirée ou les dimanches et jours fériés

RENDEZ VOUS ET EVENEMENTS

Tour d'Alsace 2018 à Hohwarth

La 2^{ème} étape passera à Hohwarth le jeudi 2 août entre 12h30 et 13h15 pour la caravane et entre 13h45 et 14h00 pour les coureurs. Comme les années précédentes, un arrêté municipal interdit **le stationnement de tout véhicule des deux côtés de la chaussée sur toute la longueur de la rue St-Gilles entre 12h00 et 15h00**, la circulation sera également interdite en sens inverse de la course avant et pendant le passage de l'épreuve. Le peloton arrivera de Triembach au Val pour prendre la direction de Blienschwiller.

Eglise St-Gilles : Pèlerinage

Le traditionnel pèlerinage de St-Gilles le samedi 1^{er} septembre 2018 accueillera les nombreux pèlerins lors de 3 offices : le matin, Messe à 9h00 et Grand'messe à 10h30, l'après-midi Vêpres à 15h00. Comme tous les ans, un repas (jambon braisé, frites, salade) sera proposé sous 2 chapiteaux à midi. A partir de 16h00, une visite guidée de l'église St-Gilles sera proposée par Alain MEYER. Elle permettra de découvrir le patrimoine architectural et de nombreuses anecdotes de la vie paroissiale depuis le début du XIX^{ème} siècle.

Une nouveauté cette année, une chorale se produira à 18h00 pour un concert de gospel. Dirigé depuis 2009 par Sylvie HEINRICH et accompagné au piano par Francis GEIGER, le chœur interprète et chante, sans but lucratif, politique ou religieux, des negro-spirituals, des gospel songs ou du Gospel plus moderne. Son répertoire compte donc des chants traditionnels ou modernes, des rythmes très variés, qui racontent l'histoire, les émotions, les joies et les souffrances du peuple noir américain. Les concerts sont, pour le Gospel's rejoicing, l'occasion de partager avec le public, un message d'espoir, d'optimisme, de fraternité, d'amour, véhiculé par de la musique et des rythmes qui ont traversé les siècles.

Possibilité de restauration au courant de l'après-midi jusqu'en fin de soirée après le concert.

Concert avec

Le Gospel's Rejoicing
à l'Eglise Saint Gilles
de
Saint-Pierre-Bois-Hohwarth

Samedi 1^{er} septembre 2018 à 18h



Entrée libre - plateau

www.gospelsrejoicing.com